

SAVIGNY INFO

NUMERO 30 - OCTOBRE 2023

L'édito du maire

Madame, Monsieur,
Chère Savignoise, Cher Savignois,

L'arrivée de l'été est synonyme de fin d'année scolaire pour les enfants. Pour beaucoup d'entre nous c'est aussi la perspective de congés bien mérités et pour les associations c'est l'occasion de faire une pause et établir le bilan de l'année écoulée.

J'en profite pour adresser mes félicitations à tous les sportifs qui ont obtenu de bons résultats : pour l'ASC Gymnastique une 3^e place en finale nationale à Versailles, une première place et plusieurs podiums aux finales interrégionales jeunes ; des deuxièmes places en basket ; et au football, la montée au niveau supérieur de l'équipe U17 et deux demi-finales pour les U15 et séniors et encore une 6^e place au championnat de France pour Savigny Danse sportive ... Et je n'oublie pas les dirigeants et entraîneurs des clubs sans qui ces résultats n'auraient pas été possibles. Bravo à tous !

Du côté des animations dans le village, la fête des classes et le bal de la vogue se sont déroulés dans une ambiance très conviviale.

J'en remercie une nouvelle fois les organisateurs.

Cette ambiance festive tranche avec les émeutes que certaines villes ont connues ces derniers jours. Tous les élus condamnent ces violences et notamment les atteintes aux biens publics et agressions des maires. Comme les Maires de France, je reste profondément attachée à l'unité et la cohésion de notre pays. La violence n'est jamais une solution ; j'espère donc une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France.

Au quotidien l'équipe municipale s'emploie à offrir les services dont chacun a besoin tout

en associant les usagers à la réflexion lorsque le projet s'y prête. Ainsi au sujet du terrain en gore, l'esquisse d'aménagement a été construite sur la base des propositions reçues et discutées en réunion publique. Il ne nous reste qu'à obtenir l'accord des Bâtiments de France pour engager les travaux. En parallèle, nous avons aussi donné la parole aux enfants au travers du Conseil Municipal des Enfants : celui-ci a voté à l'unanimité l'installation d'une double tyrolienne. J'espère qu'ils pourront en profiter à la rentrée.

Je sais qu'il était très attendu : notre médecin a débuté ses consultations début avril ; depuis, son cabinet ne désemplit pas. Nous continuons à prospecter pour en accueillir un second et espérons avoir un remplaçant durant les congés d'été.

Enfin pour répondre à la demande des familles, la commune a décidé d'abaisser l'âge minimum d'accueil au centre de loisirs : à partir de septembre, il sera ouvert aux enfants à partir de 3 ans.

Monique LAURENT
Maire de Savigny

page 7



page 3

DANS CE
NUMÉRO



page 5

vie municipale
page 2

infos municipales
page 4

conseils municipaux
page 8

infos locales
page 10

médiathèque
page 11

agenda
page 12

Equipe Municipale
Maire Monique Laurent
1er adjoint Christian Martinon
2^e adjointe Nicole Thivard
3^e adjoint Serge Malet
4^e adjointe Isabelle Kapfer-Servy
5^e adjoint Pierre Hulin
Conseillers municipaux :
Marie-Bernadette Coquard
Jean-Pierre Chabrant
Floriane de Camaret
Evelyne Dutour
Daniel Lainé
Isabelle Seemann
Vincent Marty
Colette Bonnet
Harvé Dumas
Bruno Buisson
Marie-Claude Chancellier
Jean-Yves Dutour
Luc Fornas

PUBLICATION en 950 exemplaires

Directrice de publication : Monique Laurent

Conception & Rédaction : Commission Vie associative et Communication

Contact publication : com.mairiesavigny69@gmail.com

mairie@mairie-savigny69.fr - Tel. 04.74.72.09.09 - www.mairie-savigny69.fr - Facebook Mairie Savigny-Rhône



Centre de Santé Municipal : Arrivée d'une deuxième médecin généraliste

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une deuxième médecin généraliste, Lisa RACINE, au Centre de Santé Municipal, depuis le 2 novembre.

De même, une médecin en formation, Camille Brockly, supervisée par le Dr Freyssinet, est présente depuis début novembre jusqu'au mois d'avril et assure des consultations le mercredi.

Les consultations seront désormais possibles du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, et certains soirs jusque 19h.

La prise de rendez-vous est à privilégier sur Doctolib, sinon par téléphone au 04 74 98 33 77.

Horaires du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15 / Mercredi de 9h à 12h



De nouveaux agents communaux pour le périscolaire et le ménage des bâtiments communaux

Jessica Manzorro

Jessica a commencé le 1^{er} septembre 2022 en remplacement d'un agent en arrêt maladie. Elle fait du ménage dans les écoles et bâtiments communaux et de la surveillance d'enfants sur les temps périscolaires (matin, midi et soir).

Quentin Duffez

Quentin a commencé en mars 2023 sur des contrats de remplacement ponctuel et a été embauché depuis le 1^{er} septembre 2023 pour surveiller les enfants et faire des animations sur le temps de garderie et le temps de cantine.

Quentin et Jessica interviennent également comme animateurs au Centre de Loisirs Léo Lagrange.



Quentin et Jessica

Présentation de l'équipe du Centre de Loisirs Léo Lagrange



Lucie, Jessica, Erwann, Zakarya, Quentin et Albino Pereira, responsable animation Léo Lagrange

Voici les missions de l'accueil de loisirs Léo Lagrange de Savigny :

- Organisation et mise en place d'un accueil de loisirs pendant les vacances, pour les enfants de 3 à 13 ans. Nous ouvrons une semaine pendant les vacances Hiver, Printemps et Automne. Nous sommes ouverts 4 semaines en juillet et une semaine fin août avant la rentrée scolaire. Pendant ces ouvertures, nous avons 5 à 6 animateurs et nous pouvons accueillir de 52 à 58 enfants.
- Organisation et mise en place d'un accueil de loisirs les mercredis (Hors vacances scolaires), pour les enfants de 3 à 10 ans scolarisés en école primaire. Pendant ces ouvertures, nous avons 4 animateurs et nous pouvons accueillir jusqu'à 40 enfants.
- Mise en place d'un accueil Jeunes 14/17 ans les vendredis de 17h00 à 19h00. Actuellement nous recevons des jeunes de 11 à 15 ans. Certains vendredis nous accueillons jusqu'à 16 jeunes. Nous organisons avec eux 5 sorties par an et nous les accompagnons et les conseillons selon leurs demandes.
- Un animateur de l'accueil de loisirs de Savigny participe tous les midis de 12h15 à 13h15 aux temps méridiens.
- Organisation et mise en place de deux séjours pour les enfants 8/10 ans et les ados 11/15 ans sur la période estivale. Nous organisons aussi deux mini-séjours (2 jours et 3 jours) pour le public adolescent.

Pour l'année 2023/2024, en plus de ce que nous proposons, nous allons aussi travailler sur deux thématiques : La musique en partenariat avec la médiathèque de Savigny et le Harcèlement chez les enfants.

Albino Pereira, responsable animation pour Léo Lagrange.

Départ en retraite d'Irène Rulliat, directrice pendant plus de 31 ans de l'école St Martin



Maîtresse Irène

On peut parler de sacerdoce, tellement Irène Rulliat aura marqué de son empreinte la vie de Savigny.

Irène est arrivée en janvier 1992 à Savigny pour prendre la direction de l'école St Martin. Après un premier poste à Yzeron, elle aura passé de nombreuses années au service des enfants. D'ailleurs elle en aura vu passer, puisque ce sont environ 800 têtes blondes qui auront franchi la porte de sa classe « des grands ». Entrer dans la classe d'Irène, c'était une fierté pour les enfants qui devenaient des grands. Pour les parents c'était un réel bonheur de voir leurs enfants évoluer et devenir autonomes dans leurs leçons et leurs devoirs, ce qui facilitait grandement l'entrée au collège.

Infatigable, généreuse, discrète, toujours dévouée, elle restera pour beaucoup Maîtresse Irène. Lors des discours, les souvenirs ont refait surface : la première classe verte perturbée par une grève de la SNCF, une soirée raclette dans le Jura, l'accueil d'enfants handicapés à l'époque où le nom de classe inclusive n'existait même pas, le centenaire de l'école, son agrandissement, les weekends travaux, les randonnées, les sorties...

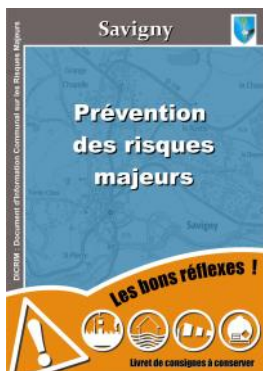
Tous ont salué son engagement. Une école qu'elle a su faire évoluer : 54 élèves à son arrivée, plus de 100 de nos jours, avec comme credo une petite phrase qu'elle aimait distiller aux parents : « il n'y a pas d'enfants nuls, ils ont tous des possibilités, il faut les prendre où ils en sont et les faire grandir ».

C'est lors de la kermesse d'école, de la fin d'année scolaire, qu'Irène a été fêtée par ses élèves devenus adultes et leurs parents qui eux aussi ont pris des cheveux blancs avec le temps.

Merci Maîtresse Irène, pour tout ce que vous avez fait pour nos enfants et tout le bonheur que vous nous avez apporté à nous, parents et grands-parents.

(Texte de l'APEL)

Plan Communal de Sauvegarde



Pour rappel, le **DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**, vous avait été distribué en 2017. Vous pouvez le demander en mairie ou le retrouver sur le site internet de la mairie, rubrique Mairie/DICRIM

<http://www.mairie-savigny69.fr/fr/information/98938/dicrim>

Les objectifs de ce document sont la connaissance des risques, les mesures de prévention et les consignes de sécurité à destination de la population.

Les personnes vulnérables peuvent se faire connaître en mairie et/ou compléter le **Bulletin d'inscription au registre communal de Savigny** (Voir Savigny Info de juillet).

Le signal national d'alerte :

Emis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. L'alerte est donnée par 3 séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un silence.

La fin de l'alerte est un son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels sont 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1ers mercredis du mois.

A quoi sert-il ? Il vous signale un danger imminent ou en cours. Réagissez immédiatement et adoptez les comportements réflexes de sauvegarde, et respecter les consignes des autorités.

Vous retrouvez les consignes générales de sécurité en dernière page du DICRIM.

Face à la crise : les consignes générales de sécurité

- Se mettre à l'abri selon les consignes communiquées par les autorités, déplacer les véhicules stationnés à proximité de la zone concernée par le danger et éviter les déplacements
- Fermer toutes les ouvertures (portes, fenêtres, etc.)
- Ne pas téléphoner pour éviter la saturation des réseaux
- Numéros d'urgence :
 - Pompiers : 18
 - Samu : 15
 - Gendarmerie : 17
 - Numéro d'urgence standard : 112
- Mairie de Savigny : 04 74 72 09 09
- Dépannage électricité - ENEDIS : 0 811 010 212
- Dépannage gaz - GRDF : 0 800 473 333
- Se tenir informé par radio : France Info (105,4 MHz) et France Inter (103,8) et respecter les consignes de sécurité des pouvoirs publics
- S'il y a un risque d'incendie et/ou d'explosion : ne pas fumer
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école : les enseignants et le personnel communal s'occupent d'eux !
- Pensez aussi à couper l'électricité et le gaz

Cette rubrique vous présente les travaux passés ou en cours des différentes commissions composant le Conseil Municipal

Commission Voirie - Cadre de vie

Le Conseil Municipal des enfants avait à l'unanimité souhaité pouvoir installer une tyrolienne. Ce projet vient en complément des souhaits exprimés par les habitants lors du sondage sur l'aménagement du terrain en gore.

L'inauguration a eu lieu le 21 octobre.

Cette double tyrolienne de 31 m de long a été installée par la société PROLUDIC fabricant Français de matériel de jeux pour enfants.

Notre service technique a pris en charge toute la partie « sol amortissant », ainsi que les abords. PROLUDIC a attesté par un certificat de la conformité aux normes actuelles de notre travail.

Plusieurs projets vont aboutir cet automne.

Le dossier de permis d'aménager le terrain en gore a reçu un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France et nous allons donc débiter les travaux en novembre. Ce projet comportant une phase importante de végétalisation, notre but est de planter les arbres et arbustes en début d'hiver afin d'optimiser les chances de reprise.

Pour poursuivre notre démarche en matière de sécurité, nous allons installer avant la fin d'année une double écluse sur la D7 au niveau des établissements FREDIERE. Nous avons demandé l'appui du service technique du département pour assurer la conformité de cet équipement. Un bypass vélo sera installé de part et d'autre des écluses pour permettre de prolonger notre Chaucidou.

Avec la sécheresse de nombreux arbres sont dans un état inquiétant. Nous tenons à rappeler aux propriétaires des parcelles boisées situées en bordure de voie publique leur obligation d'entretien par rapport aux dangers de chutes de tronc et de branchages sur les voies mais aussi sur le risque encouru par les lignes (électrique, fibre et téléphone) situées sous ces arbres.

Nous rappelons que nous aurons tous, à très court terme, l'obligation de trier à part nos déchets organiques. S'il est relativement aisé pour ceux et celles qui possèdent un terrain d'aménager un « coin compost », cela est plus difficile pour les habitants du centre bourg. La Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle qui a la charge de cette compétence va installer 2 nouveaux composteurs qui vont venir en complément de celui installé depuis quelques années sur la Place des Moines. Des compléments d'information seront partagés prochainement.

Vous avez pu constater un renouvellement du marquage horizontal dans le centre du village. A ce propos, nous vous rappelons que sur les zones de stationnement qui sont tracées au sol, il est strictement interdit de se garer en dehors des marquages. Un arrêté municipal a été rédigé dans ce sens et la police municipale veillera au respect de cette règle.



Inauguration de la tyrolienne

Commission Services à la personne

Chantiers jeunes

Juillet 2023

Anaëlle, Eliott, Evan, Joan, Rémy et Tom ont participé au chantier jeunes de juillet. Les différentes tâches demandées se situaient à l'école maternelle publique « le Petit Prince ». Elles consistaient en rénovation et peinture de la barrière en bois de séparation des deux cours avec changement d'une vingtaine de lames abimées, peinture de 9 petites chaises de l'école et de la table de jeux extérieure, de désherbage et passage du Karcher dans les cours et à l'entrée de la maternelle.



Chantier jeunes de juillet 2023

Dans une ambiance joyeuse, les 6 jeunes Savignois ont accompli toutes ces tâches encadrés et guidés par Jean-Pierre Chabrant. Tout ce travail a été apprécié par les enseignantes.

Pour rappel les chantiers jeunes sont initiés par la CCPA et portés par les communes.

Octobre 2023

Alexia, Emmanuel, Lorenzo, Marion, Nathan et Owen ont également réalisé des travaux de peinture sur les tables de prêt de la commune ainsi que les portes en bois de la salle du Trésoncle. Ils ont surtout peint 7 panneaux en bois de décoration de Noël que vous pourrez découvrir et admirer à partir du 1er décembre dans Savigny.

Merci à tous ces jeunes bien encadrés par Bénédicte Dumas qui a partagé son expérience en peinture et de Jean Pierre Chabrant, pilier des chantiers jeunes, qui dirige d'une main de maître les jeunes Savignois.



Chantier jeunes d'octobre 2023

Conseil municipal des enfants

Inauguration de la tyrolienne

Le Maire Monique Laurent accompagnée des enfants du conseil municipal a inauguré la tyrolienne double au parc d'enfants samedi 21 octobre. Un public très nombreux a assisté à la cérémonie (voir photos page précédente).

Aide aux devoirs

Monique et Jean Fahlun proposent bénévolement une aide aux devoirs aux enfants fréquentant l'étude. 12 enfants du CP au CM2 bénéficient de ce service.

Accueil centre de loisirs

Depuis septembre, le centre de loisirs Léo Lagrange accueille les enfants à partir de 3 ans les mercredis des périodes scolaires et les semaines d'ouverture pendant les vacances. Ce nouveau service correspond bien à un besoin des parents puisque la tranche d'âge des 3-5 ans affiche très souvent complet.



CCAS

147 colis de Noël sont en préparation. A destination des personnes de plus de 70 ans, ils seront remis lors de l'arbre de Noël organisé par le Trait d'Union de l'Amitié le dimanche 10 décembre 2023. Des permanences seront assurées le lundi 11 décembre, le mardi 12 décembre et le vendredi 15 décembre de 10H00 à 12H00 ainsi que le vendredi de 14H00 à 17H00 à la mairie.

Commission Travaux & Bâtiments

Voici les différents travaux réalisés ces derniers mois :

Ecole des Sources : réfection de la peinture d'une salle de classe et du coin cuisine. Cette opération continuera l'année prochaine sur d'autres classes. Travaux réalisés par l'établissement Tricaud P.

Centre de Santé : quelques petits travaux complémentaires pour finaliser l'insonorisation du 2ème cabinet médical suite à l'arrivée du nouveau médecin.

Restaurant scolaire : changement du moteur de la tourelle d'extraction (hotte).

Chalet Montange : réfection du mur d'enceinte qui était en train de se détériorer fortement par endroits. Travaux réalisés par l'établissement Bost S.



Mur du chalet Montange avant (ci-dessus) - après (ci-dessous)

D'ici la fin de l'année, quelques travaux d'aménagement vont être faits par la société Dubost Recorbet au 2ème étage au-dessus de la médiathèque, afin d'accueillir l'association peinture qui est à l'étroit dans le local qu'ils utilisent actuellement. L'espace libéré (au 1^{er} étage) sera réaménagé en salle de réunion.

A ces travaux, il faut ajouter les différentes réalisations effectuées par les employés communaux pour maintenir en état les différents bâtiments.

Concernant le **Pôle santé**, les plans d'aménagement et les études techniques sont en phase finale. Le dossier a été présenté à l'ABF (Architecte Bâtiments de France) pour valider l'ensemble des aménagements extérieurs et le traitement des façades et des menuiseries. Prochainement, des appels d'offre seront initiés auprès des différents corps de métier.



Commission Vie associative, communication, commerces



Démonstration de Savigny Danse au forum des associations

Vie associative

Comme chaque année, le **forum des associations**, qui a eu lieu le samedi 2 septembre, a lancé la nouvelle saison 2023/2024. Dans une ambiance conviviale, avec une météo qui a permis à de nombreux stands de s'installer dehors, tout le monde a pu découvrir, échanger, rencontrer les responsables et/ou s'inscrire aux nombreuses activités, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, ou plutôt sociales. Un grand merci à tous les bénévoles, et en particulier aux jeunes de Savigny danse pour leur belle démonstration !

La commission Vie associative s'est réunie deux fois pour étudier les demandes de subvention, avant de les présenter en commission générale puis de soumettre les avis au conseil municipal du 14 novembre. C'est un budget de **50 000€** qui englobe à la fois les subventions culturelles aux écoles, au restaurant scolaire, et aux associations de la commune.

Par la mise à disposition des salles communales, mais aussi par le budget attribué aux subventions, la mairie continue d'apporter son soutien aux associations, et notamment à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour maintenir ce dynamisme.

Communication



Un pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants a été organisé le samedi 14 octobre.

Ainsi une vingtaine de nouveaux savignois ont pu découvrir le village et son passé historique grâce à une visite commentée avec l'association Patrimoine d'hier et de demain. Puis Madame le Maire, Monique Laurent et une partie des élus les ont reçus en salle du conseil pour une présentation de la commune, des services communaux, des activités et associations. La matinée s'est terminée par un temps d'échanges autour du verre de l'amitié. A cette occasion, la CCPA a offert un sac avec de la documentation sur le territoire du Pays de l'Arbresle, à la fois des services et des offres touristiques, complété par celle de Savigny, dont le livret d'accueil.

Le prochain chantier de la commission communication sera de travailler sur la refonte du site internet, afin d'avoir une présentation plus dynamique, et surtout un format plus adapté aux portables ou tablettes. Merci aux personnes qui ont répondu au sondage sur Illiwap sur l'utilisation du site internet.



Visite commentée du village pour les nouveaux arrivants

P'tit marché savignois

Un nouveau stand de Literie/matelas et rempaillage de chaises sur le marché : Patrick Schied, bien connu déjà sur le marché de L'Arbresle, viendra environ une fois par mois sur le marché. N'hésitez pas à venir découvrir son offre et à lui demander conseil.

Stéphanie Jobert avec son stand des Fruits à Coque et de plants de légumes cesse son activité. Elle devrait revenir sur le marché, mais avec un nouveau projet et des bijoux de sa création en ivoire végétal.

Vous avez pu aussi voir les membres de l'APE vous proposer des crêpes. Ils seront sur le marché les 1ers vendredis du mois. De même, les jeunes de l'ASLEC viendront régulièrement vendre des gâteaux.



Patrick Schied

Projet commerce multiservices

L'acte de vente de la maison de Mme Deydier 6 route de Sain Bel a été signé le 3 novembre. La réflexion se poursuit avec une étude en cours sur les potentialités et possibilités d'aménagement du bâtiment avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), et plus globalement sur l'aménagement du centre bourg.

Des contacts sont en cours avec la CCI (Chambre du Commerce et Industrie) afin de pouvoir actualiser les études précédentes et vérifier le potentiel économique et la viabilité du projet.

De même, nous prenons connaissance des différentes aides et/ou subventions possibles pour mener à bien ce projet.

En parallèle, nous allons prendre contact et rencontrer d'autres commerces multiservices. Tous ces éléments permettront d'alimenter la réflexion. Nous reviendrons ensuite vers les acteurs concernés, commerçants, agriculteurs et habitants qui souhaitent s'impliquer, pour avancer ensemble sur le projet.

Commission Urbanisme

Aménagement du giratoire « Grange Chapelle »

Après consultation, le marché de réalisation de travaux du giratoire a été attribué à la Société Eiffage de Savigny pour un montant de 408 585 € HT.

Pour réaliser cet équipement nous avons obtenu plusieurs financements :

- 200 000 € de la CCPA
- 110 000 € du Département
- 30 000 € du Sytral

La commune finance le solde soit près de 20 % du montant des travaux.

Les travaux ont débuté le 2 octobre et devraient se terminer fin novembre sauf aléas. Cet investissement permettra d'apaiser et de sécuriser la circulation sur ce carrefour pour l'ensemble des utilisateurs, automobilistes, cyclistes ou piétons (notamment au niveau de l'arrêt de bus qui se trouve sur la zone).



Travaux du giratoire en cours

Lotissement Grange Chapelle

Pour rappel il s'agit d'un projet privé assujéti aux règles du PLU de la commune. L'aménageur SEFI, comme l'ensemble de la profession, subit la crise immobilière. En effet, la hausse des coûts de construction, le renchérissement du crédit et la difficulté d'accès à l'emprunt pour les particuliers provoque une chute importante des ventes.

L'achat définitif du tènement immobilier par l'aménageur aux propriétaires actuels, prévu au plus tard le 30 septembre dernier, ne s'est pas réalisé. Par conséquent, ce projet est plutôt à l'arrêt aujourd'hui.

Première conséquence, la rétrocession par l'aménageur à la mairie de 300 m² de terrain prévu au permis d'aménager pour réaliser le giratoire n'a pu se faire comme prévu. La commune a donc négocié l'achat directement auprès des propriétaires et ce afin de réaliser les travaux dans les temps impartis pour recevoir les subventions.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

[Vous pouvez retrouver l'intégralité des compte-rendus sur le site Internet de la mairie, rubrique Mairie/Compte-Rendus](#)

CR succinct du conseil municipal du 04/07/2023

Nombre de membres en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19

Absents excusés : Floriane DE CAMARET (Pouvoir à Nicole THIVARD), Hervé DUMAS (Pouvoir à Jean-Pierre CHABRANT), Evelyne DUTOUR (Pouvoir à Isabelle SEEMANN), Daniel LAINE (Pouvoir à Pierre HULIN).

OUVERTURE DE LA SEANCE

Mme le Maire renouvelle son soutien à la famille de Stéphane Villain décédé le 6 juin. Au nom du conseil municipal, elle présente également ses condoléances à P. HULIN dont le papa vient de décéder.

Le compte-rendu de la séance du dernier conseil municipal du 30 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCPA POUR LES CHANTIERS JEUNES

Considérant que ces chantiers ont un intérêt général : mise en peinture de locaux publics, petit entretien d'espaces verts, débarrassage, construction de petit mobilier etc...

Considérant que les jeunes perçoivent chacun une gratification, versée par la commune, de 100€/semaine de chantier (20h de travail par semaine), que la CCPA versera sur demande, une subvention à la Mairie, à l'issue du chantier **Considérant** qu'afin de valoriser l'engagement de ces jeunes, Madame le Maire propose de leur remettre un bon cadeau d'une valeur de 50 €, en plus de la gratification de 100€/semaine ;

Pour 2023, Isabelle KAPFER explique que 16 jeunes se sont présentés pour réaliser les chantiers jeunes. Douze ont été retenus Deux groupes ont été constitués. Un premier groupe officiera du 17 au 21 juillet 2023 avec Jean-Pierre CHABRANT comme encadrant technique. Ils vont refaire une barrière de la cour de l'école maternelle, remettre des lames et ils repeindront huit petites chaises en bois de la maternelle. Ils vont également nettoyer la cour le long de la route et s'ils ont le temps, ils repeindront des tables de la salle du Trésoncle.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, vote pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BRÉVENNE ACCUEIL POUR LE LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE,

Considérant qu'une convention de mise à disposition d'un logement utilisé pour la mise à l'abri d'urgence de personnes en précarité a été signée pour 7 mois en novembre 2018 au profit de l'association Brévenne Accueil ;

Considérant l'avenant n°4 à ladite convention portant l'échéance de la mise à disposition au 30 juin 2023 et précisant que l'association BREVENNE ACCUEIL assume la totalité des coûts des fluides à partir du 01/07/2022 ;

Considérant la demande formulée par l'association BREVENNE ACCUEIL de bénéficier d'une prolongation de la mise à disposition pour une durée d'un an, et ce jusqu'au 30 juin 2024

Il est demandé au conseil d'autoriser madame le Maire à signer la convention pour la mise à disposition du logement de l'ancienne poste à l'association « BREVENNE ACCUEIL » pour une durée d'un an supplémentaire.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, vote pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

DÉLIBÉRATION AUTORISANT MADAME LE MAIRE À VERSER UN CAPITAL AUX AYANTS-DROITS SUITE AU DÉCÈS D'UN AGENT

Lorsqu'un fonctionnaire décède avant l'âge légal de départ à la retraite, quelle que soit la cause du décès, la collectivité qui employait cet agent à la date du décès doit verser un capital décès aux ayants-droits.

Étant donné que la collectivité a souscrit un contrat d'assurance des risques statutaires, ce capital, une fois versé aux ayants droits de l'agent, sera remboursé à la Collectivité par l'assureur.

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à verser un capital aux ayants-droits en cas de décès d'un agent.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, vote pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Informations relatives aux commissions municipales, communautaires et syndicats :

Informations de Madame le Maire :

CCPA : à l'occasion du dernier conseil communautaire, le schéma vélo a été voté et notamment une subvention de 50 % pour l'achat d'un vélo avec un prix plafond de 3000 euros et un montant de subvention de 250 € maximum. Dans le cadre de ce schéma, la location de vélo sera aidée, des actions seront mises en place pour lutter contre les vols des vélos, pour installer des arceaux et des abris à vélo. et des animations et des formations seront proposées. Des pistes cyclables et des voies réservées au vélo vont également être développées. Une étude a été commandée par la CCPA pour la création d'une piste cyclable ralliant Savigny à l'Arbresle.

Madame le Maire remercie les personnes présentes hier midi sur le parvis de la mairie pour soutenir les élus et agents publics suite aux dégradations de bâtiments publics et agressions d'élus, dans le cadre de l'appel de l'Association des Maires de France.

Christian MARTINON pour la commission Urbanisme et la commission Voirie de la CCPA :

Achat maison Route de Sain Bel par la commune : une commande a été passée auprès du cabinet ARGEOL pour réaliser un plan topographique sur un périmètre élargi au centre bourg

Marché public giratoire de Grange Chapelle : deux offres ont été analysées par le cabinet BC Ingénierie, la maîtrise d'œuvre, qui avait estimé ce marché à 410 000 €. La commission, réunie le 3 juillet 2023, a proposé de retenir l'offre EIFFAGE pour un montant de 408 585,60 € HT.

Monsieur MARTINON informe l'assemblée des travaux qui vont se dérouler avenue du 11 Novembre à L'Arbresle. Durant ces travaux qui s'étaleront sur 10 mois environ, la circulation sera difficile dans ce secteur.

L'aire de covoiturage de Sourcieux est terminée et celle de Lentilly est en passe de l'être.

Serge MALET pour la commission bâtiments :

Ecole élémentaire : du carrelage s'est soulevé dans le couloir. Il a été enlevé et de nouveaux carreaux ont été posés. En juillet, les toilettes, la cuisine et une classe vont être repeints.

Église : la charpente du clocher de l'église a été renforcée.

Salle du Trésorcle : des reprises d'étanchéité ont été réalisées sur le toit.

Aire de jeux Route de Sain Bel : le revêtement en caoutchouc en bas du toboggan a été refait

Pôle santé : des sondages ont été réalisés par l'équipe technique pour connaître la composition des matériaux. Toutefois, le bureau d'études demande que la dalle de fondation soit creusée sur 1m50 pour en connaître la composition.

Pierre HULIN pour la commission Voirie :

Réunion à la CCPA pour la restitution de l'étude mobilité par le cabinet AG TECH.

La commission a finalisé l'arrêté municipal relatif à la défense incendie et secours.

La commission prépare le permis d'aménager pour les travaux sur le terrain en gore.

Nicole THIVARD pour la commission Communication-Vie Associative-Commerces :

Remise à jour du plan du village : travail en cours avec Maud THOLLY de la CCPA.

Madame THIVARD a assisté à une réunion avec le patrimoine et Olivia PUEL qui a travaillé sur des articles avec des épisodes qui vont retracer l'histoire de l'abbaye.

Formation Villages Vivants : à Savigny le 13/09/23. Sont inscrits M.MARTINON, Mme THIVARD, et deux agents de la CCPA.

A la rentrée, madame THIVARD va relancer le groupe commerce.

Nicole THIVARD Commission agriculture CCPA :

Flyers pour les agriculteurs : la CCPA doit faire une proposition de maquette pour la rentrée.

Isabelle KAPFER pour la commission Services à la Personne :

Léo Lagrange : l'ALSH va accueillir les enfants de 3 ans à partir de septembre au lieu de 4 ans actuellement. Le groupe des 3-5 ans représente 16 enfants. Dans les locaux de la garderie, la PMI n'autorise la venue que de 10 enfants, ce qui fait que ce groupe sera accueilli à la maternelle dans la salle d'évolution car il y a des toilettes adaptées et des couchettes.

Madame KAPFER et madame le Maire ont rencontré madame GIMENEZ pour l'en informer.

Médiathèque et Léo Lagrange : le thème de l'année 2023-2024 sera la musique.

Dans le Savigny Infos, un article va être diffusé pour indiquer aux personnes vulnérables, isolées etc...qu'elles peuvent s'inscrire sur le registre afin que l'on puisse les intégrer dans le Plan Communal de Sauvegarde et donc les accompagner en cas d'alerte (canicule, tempête...).

CR succinct du conseil municipal du 12/09/2023

Nombre de membres en exercice : 19 ; Présents : 15 ; Votants : 19
Absents excusés : BONNET Colette (Pouvoir donné à Pierre HULIN), COQUARD Marie-Bernadette (Pouvoir donné à Monique LAURENT), DE CAMARET Floriane (Pouvoir donné à Nicole THIVARD), DUTOUR Evelyne (Pouvoir donné à Isabelle SEEMANN).

Le compte-rendu de la séance du 4 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence Maison France Service

Considérant que le rapport de la CLECT a été adopté à l'unanimité lors de la séance du 19 juin 2023,

Considérant la nécessité pour les communes membres de se prononcer sur le rapport de la CLECT,

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence Maison France Services en date du 20 juin 2023

Modification du temps de travail pour des agents du service périscolaire

Madame le Maire informe l'assemblée que compte tenu de l'organisation du service périscolaire pour la rentrée 2023-2024, 3 agents ont été sollicités pour effectuer des heures sur le temps méridien ainsi que sur les temps de garderie du matin, de l'étude du soir plus l'entretien des locaux communaux, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Ces modifications concernant des emplois permanents à temps non complet, celles-ci doivent être considérées comme une suppression de poste.

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé et délibéré, vote pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Monsieur FORNAS indique que le nombre d'agents encadrant les enfants à la cantine est appréciable et que le service se passe bien.

Délibération relative aux remboursements de frais aux agents municipaux

Il est proposé au conseil municipal de compléter la délibération prise par le conseil municipal du 20 octobre 2003

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Avenant à la convention CDG69 pour signalement des actes de violence

Afin de lutter contre toutes les formes de harcèlement, les employeurs ont désormais obligation de mettre en place un dispositif anti-harcèlement. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Rhône auquel adhère la commune propose l'adhésion à son dispositif.

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Rétrocession de parcelles de terrain Rue du Ressay et Chemin du Bois d'Art

Considérant l'intérêt pour une commune de récupérer des morceaux de

parcelles le long de la voirie afin de pouvoir élargir ou aménager cette dernière, Dans le cadre de la succession de monsieur Benoît DESCHAMPS, le notaire propose à la commune de lui rétrocéder les parcelles : D1529 sise Rue du Ressay à l'angle du Chemin de St Pierre dont la contenance est de 147 m² ; B1230 sise Chemin du Bois d'Art pour une contenance de 217 m² :

Il n'y a pas de frais de géomètre. La cession aura lieu à l'euro symbolique.

Les frais de notaire seront pris en charge par la mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Délibération autorisant madame le Maire à signer une convention de partenariat avec le Département pour la réalisation et le financement du giratoire de Grange Chapelle

Considérant l'intérêt d'effectuer des travaux de sécurité routière consistant en l'aménagement d'un giratoire au carrefour des routes départementales 159 et 33^E au lieu-dit Grange Chapelle,

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Monsieur FORNAS indique que la recherche d'amiante pourrait retarder les travaux. Monsieur MARTINON répond que cette recherche a déjà été effectuée et qu'il n'y a pas d'amiante.

Acquisition de parcelles de terrain pour la création du giratoire Grange Chapelle

Considérant que le promoteur qui devait acquérir les parcelles D1525 et D1526 pour construire un lotissement et rétrocéder deux morceaux de ces parcelles à la mairie pour pouvoir réaliser un giratoire, a pris beaucoup de retard et n'a toujours pas signé l'acte d'achat,

Considérant que la construction d'un giratoire au lieu-dit Grange Chapelle répond aux enjeux de sécurité routière,

Considérant l'avancement du projet (marché de travaux notifié),

Considérant les financements externes obtenus pour cette opération et l'obligation, pour percevoir certaines subventions, d'avoir terminé les travaux le 31 décembre 2023,

Il est proposé au conseil municipal d'acquérir :

Plus ou moins 238 m² de la parcelle D1525, propriété de l'indivision GUILLOT-Plus ou moins 54 m² de la parcelle D1526, propriété GOUILLOU,

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge exclusive de la commune.

Ce dossier avait été préalablement présenté et discuté en commission générale.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, Vote Pour à l'UNANIMITE des suffrages exprimés

Informations relatives aux commissions municipales, communautaires et syndicats :

Informations de Madame le Maire :

-Madame le Maire indique qu'elle a participé une réunion animée par la Préfecture dont le thème était : la Loi " Accélération pour la production des énergies renouvelables - Méthodologie pour identifier les zones d'accélération " : il s'agira d'ajouter à notre PLU les zones où les productions d'énergies renouvelables sont les plus adaptées : de nouvelles informations seront communiquées par la préfecture pour effectuer ce travail d'ici fin décembre.

-Centre de santé municipal : un second médecin généraliste a signé un contrat de 3 ans pour venir travailler au sein du centre de santé municipal à partir du 1^{er} novembre.

-Installation d'une psychologue dans l'ancien local Savnet. Une convention temporaire d'occupation a été signée à compter du 11 septembre 2023 en attendant qu'elle puisse s'installer dans le pôle de santé.

-Avenant à la Délégation de Service Public (DSP) signée avec Léo Lagrange pour une prolongation jusqu'au 31 décembre 2023. La mise en concurrence pour la signature d'une nouvelle DSP pour 2024 sera lancée en octobre 2023

-Les vétérinaires qui occupaient l'ancien bar de la Tour ont cessé leur activité.

-A l'occasion de l'arrivée d'un nouveau curé sur la Paroisse Notre Dame de la Brévenne, madame le Maire lui remettra les clés de l'église lors d'une cérémonie le 24 septembre à Sain-Bel.

Serge MALET pour la commission bâtiments :

-Ecole des Sources : cet été réfection de la peinture du coin cuisine et d'une salle de classe . Ce travail sera poursuivi / étalé sur les années à venir pour les autres pièces (travaux réalisés par l'entreprise Tricaud)

-Salle du Trésoncle : le lave-vaisselle était non réparable, la décision a été prise de le remplacer par celui du restaurant scolaire et d'installer un matériel

neuf au restaurant scolaire au regard du taux d'utilisation

-Chalet Montange : début des travaux de réfection du mur d'enceinte (travaux réalisés par l'entreprise Bost)

-Salle du Trésoncle : déplacement du défibrillateur de l'intérieur vers l'extérieur.

-Chalet Montange : aménagement de la salle 2^{ème} étage pour installation de l'association de peinture. Transformation de la salle peinture actuelle en salle de réunion pour pallier le manque de salles de réunion à venir suite travaux pôle santé (suppression salle des tilleuls et salle des rosiers) devis à l'étude.

-Pôle Santé : Les études techniques type structure, acoustique... sont en cours de finalisation. Les éléments seront transmis à un économiste chargé de confirmer le coût du projet. Un rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France a été pris le 27 septembre pour présenter le résultat des études. L'étape suivante sera d'initier les appels d'offre aux entreprises sur le dernier trimestre, pour envisager le début des travaux en début 2024.

Pierre HULIN pour la commission Voirie :

-Importante campagne de réfection des marquages horizontaux : chaudiou, passages piétons, parking et place... Cela a permis la création de 2 nouvelles places sur la Place du 11 Novembre, plus 2 places arrêt limité à 15 minutes aux heures d'ouverture de la boulangerie, ainsi qu'une place réservée devant le pôle de santé et un passage piétons PMR. Dans la continuité de ces travaux, un arrêté municipal a été rédigé, interdisant le stationnement hors marquage sur les places et parking tracés

-Terrain en gore : un permis d'aménager a été déposé auprès de l'ABF début juillet

-Des courriers ont été adressés aux propriétaires de parcelles bordant des voies publiques et plantées d'arbres dangereux (sécheresse, bois morts ...) pour qu'ils effectuent des élagages ou abattages.

-Destruction de nids de frelons dangereux pour les passants et riverains.

-Défense incendie : des réunions sont programmées avec les syndicats d'eau potable et leurs prestataires, Véolia et Suez, pour voir la suite à donner (travaux) suite au travail effectué sur la défense incendie.

Nicole THIVARD pour la commission Communication-Vie Associative-Commerces :

-Démarrage de la nouvelle saison des activités associatives.

-Dossiers de subvention : attente des retours de la part des associations.

-Réflexion sur la refonte du site internet de la mairie.

-Sur le marché du vendredi, il y a un nouveau vendeur de literie et de rempaillage de chaises qui viendra ponctuellement.

-Villages Vivants vient faire une formation à la mairie de Savigny. Deux élus de Savigny, un de Bessenay, un de Bully, ainsi que 2 agents de la CCPA participeront à cette formation.

-Téléthon : réunion le 19 septembre 2023 à la CCPA, madame Evelyne DUTOUR ne pourra pas s'en occuper cette année, Isabelle SEEMANN s'y rendra.

Isabelle KAPFER pour la commission Services à la Personne :

-La rentrée scolaire s'est bien passée.

-Il y a beaucoup d'enfants à la garderie, surtout le soir, ce qui pose des problèmes de locaux, à voir si cela perdure.

-L'aide aux devoirs a repris le 12 septembre, onze enfants sont inscrits. Cette aide a lieu le mardi et le jeudi.

-Thème de la médiathèque pour 2023-2024 : la musique.

-Un atelier tricou va être mis en place à la médiathèque le mardi.

-La commission va travailler sur la DSP de l'accueil de loisirs pour son renouvellement en 2024.

-Le chantier jeunes de cet été s'est bien passé. Les jeunes ont réparé et peint une barrière bois, et repeint aussi des petites chaises et une table extérieure de l'école maternelle. Ils ont nettoyé l'entrée de l'école au nettoyeur haute-pressure. Les enseignants sont contents du résultat. Le prochain chantier jeunes aura lieu du 20 au 26 octobre. Des décors de Noël en bois d'une hauteur d'un mètre seront réalisés. Bénédicte DUMAS leur viendra en aide.

-Mme SEEMANN signale que, malgré l'interdiction, des parents se garent sur le parking de la maternelle. Les parents seront appelés à plus de civisme car cette pratique met les enfants en danger. La police pluricommunale ne peut être présente tous les jours car elle est aussi sollicitée aux mêmes horaires sur les autres communes.

Droit d'expression

Bonjour de l'équipe SAVIGNY D'ABORD2020
Arrivée d'un second médecin au centre municipal de Santé, il fonctionne donc très bien.

C'était LA demande du village, je me réjouis du bon travail de l'équipe municipale ;

Pourquoi donc, alors, une maison médicale.

Quels sont les autres besoins du village,

Des décisions importantes doivent être prises pour assurer un avenir prospère et durable. Malheureusement, je constate un manque de planification à moyen terme. L'absence d'une vision claire et cohérente pour les années à venir suscite des inquiétudes parmi de nombreux citoyens, moi y compris.

Vous avez demandé du commerce, il y a un projet mais est-ce que le processus décisionnel est transparent (même au sein du conseil), ouvert et participatif

Ce n'est pas le cas pour le moment.

Luc Fornas

Je suis à votre disposition

06 81 36 32 02 ou par mail savignydabord2020@gmail.com

INFOS DIVERSES

Association Solidarités Nouvelles face aux Chômage (SNC) du Pays de L'Arbresle

Perdre son emploi est une épreuve mais ce n'est pas une fatalité. SNC offre aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, un soutien humain, personnalisé, sans limite de temps ainsi que des conseils techniques pour orienter leurs démarches de recherche d'emploi.

Écoute active sans jugement, attitude compréhensive, bienveillance, accompagnement gratuit, SNC est présente dans le Pays de l'Arbresle.

Contact par mail : snc.arbresle@snc.asso.fr ou par téléphone 06 75 00 84 63



Habitat : soutien aux ménages du territoire

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de l'Agence nationale pour l'habitat, du Département et de Procvivis pour apporter un soutien aux ménages les plus modestes face aux grands enjeux de rénovation de l'habitat : lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, développement de l'offre locative sociale et maintien à domicile des personnes âgées/handicapées.

Le programme d'aides financières et la mission accompagnement offerts aux propriétaires éligibles ont été coconstruits avec les communes, les partenaires du territoire et les financeurs.

Les aides mises en place concernent les logements privés situés sur une des 17 communes du territoire et appartenant :

- à un ménage occupant modeste ou très modeste (conditions de ressources)
- ou à un propriétaire bailleur privé s'engageant à pratiquer un loyer modéré (locataires soumis à des conditions de revenus)

Grâce aux dispositifs mis en place, les ménages et projets éligibles pourront bénéficier :

- De subventions et primes cumulables (Communauté de Communes, Agence Nationale pour l'Habitat, Département, ...)
- D'avance de subventions et/ou prêt à Taux 0 (Procvivis)
- D'un accompagnement technique (réalisation des diagnostics et conseils techniques) et financier (demande de subventions) gratuit par l'association SOLIHA car pris en charge par la Communauté de Communes, l'Anah et les communes de Sain Bel et L'Arbresle pour l'OPAH-RU

Pour toutes précisions sur les dispositifs et les aides, vous pouvez contacter le service habitat de la Communauté de Communes carine.frangin@paysdelarbresle.fr ou le chef de projet Petites Villes de Demain guillaume.try@paysdelarbresle.fr.

Vous voulez savoir si vous êtes éligibles ?

Un projet locatif ? Des travaux d'adaptation de votre logement pour rester à domicile ?

Contactez l'association SOLIHA à aidehabitatCCPA@solihha.fr ou 04-74-05-35-75

Un projet de rénovation énergétique ? Contactez l'ALTE69 à contact@alte69.org ou 04-37-48-25-90

39^{ème} campagne des Restaurants du Cœur



Ouverture du Centre à partir du 22 Novembre

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi en soirée (nouveau) de 18h30 à 19h30

Contact :

Restos du Cœur L'Arbresle

15 Rue de Lyon 69210 L'ARBRESLE

ad69.larbresle@restosducoeur.org

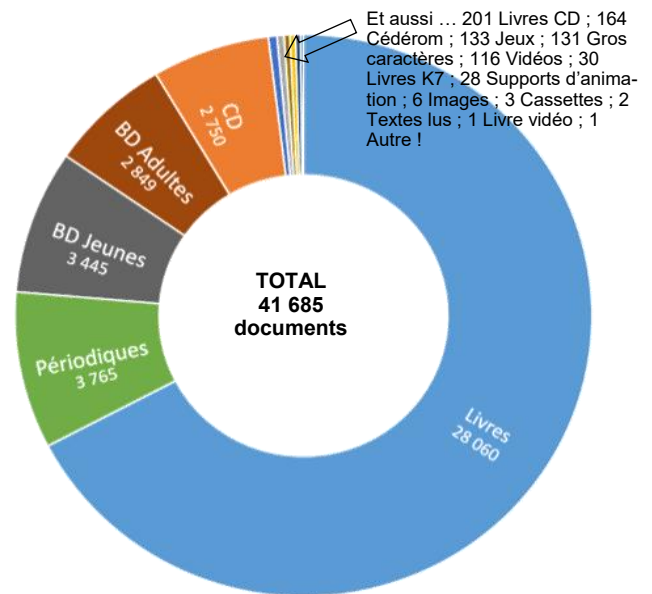
Tél: 04 78 35 20 36

Et si vous deveniez bénévole à la Médiathèque de Savigny?

Nous recherchons particulièrement des personnes pour s'occuper des permanences du samedi matin 10-12h et du mercredi 15-18h30, ou pour des accueils de classes en semaine (14h15-15h00 : lire une histoire) ou pour aider à organiser différentes animations et pour faire les achats des livres ...

Beaucoup de tâches différentes vous attendent et vous êtes les bienvenus !!!

Possibilité de se former avec nous et aussi avec la médiathèque du Rhône.



La médiathèque en chiffres

⇒ Vous êtes 633 adhérents à la médiathèque de Savigny sur 2 842 au sein du réseau 4SF dont 126 nouveaux inscrits depuis le 01/01/2023 dont 534 actifs depuis le 01/01/2023 (qui a emprunté au moins une fois)

⇒ Nombre de documents dans le réseau 4SF à votre disposition :

L'Atelier Tricoté



Une nouvelle animation à la médiathèque

La Médiathèque vous propose un nouveau rendez-vous tous les mardis soir à partir du 07 novembre de 17h30 à 19h30. Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), des bénévoles vous proposent un moment convivial pour partager leur savoir-faire autour du tricot et du crochet. De plus elles pourront vous prêter du matériel.

La bibliothécaire vous proposera des livres pratiques, des modèles et de nombreuses ressources numériques qui pourront vous être utiles.

L'atelier est gratuit et ouvert à tous (inscrits et non-inscrits à la médiathèque).

N'hésitez pas à nous rejoindre, même ponctuellement.

Retour en images sur ...

⇒ Le spectacle de Théâtre d'improvisation du 22 septembre :



Médiathèque
Chalet Montange
15 route de Sain-Bel
69210 SAVIGNY
09 66 91 57 87
mediatheque@mairie-savigny69.fr



Borne Arcade

Une borne arcade est installée depuis septembre et jusqu'à Noël dans la médiathèque.

Atelier "Remue-méninges" proposé par les bénévoles de la médiathèque

L'atelier Remue-Méninges, Qu'est-ce que c'est ? des jeux ludiques autour des mots et des chiffres pour stimuler la mémoire dans une ambiance conviviale (organisé par les Bénévoles de la Médiathèque).

Ouvert à tous de 07 à 107 ans.

L'atelier se déroule le jeudi de 14 à 16h une fois par mois dans la salle d'exposition du Chalet Montange : pas de date précise pour l'instant, nous vous tiendrons informés via le site de la mairie, illiwap et panneaux d'affichage dans le village.

Les personnes intéressées par cet atelier peuvent s'inscrire à la Médiathèque. Les personnes déjà inscrites les années précédentes sont encouragées à se réinscrire auprès des animateurs de l'atelier ou à la Médiathèque (09.66.91.57.87).

⇒ Le dispositif 1ères pages :



Laura Maillot (responsable) et son équipe de joyeux bénévoles vous accueillent :

Mardi et vendredi : de 16h30 à 18h30
Mercredi : de 15h à 18h30
Jeudi et samedi : de 10h à 12h

Rappel : l'accès à la médiathèque est libre et gratuit pour tous pour la consultation et les emprunts.

MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

Suivez les informations savignaises via les différents supports de communication : site de la mairie, panneaux lumineux, illiwap, page facebook...

Décembre



Vendredi 1er décembre
Marché de Noël !

Mardi 5 : Cérémonie Commémorative Commune ADR-CATM, Monument aux morts

Judi 7 : Concours de belote du Téléthon Trait d'Union de l'Amitié, Salle Christian Gouttenoire

Judi 7 : Atelier Remue-Méninges, Médiathèque

Dimanche 10 : Arbre de Noël Trait d'Union de l'Amitié, Salle du Trésoncle

Mercredi 13 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 16 : Jam Session Savunis les Arts, Petit Théâtre

Samedi 16 et dimanche 17 : Gala de Noël Savigny Danse, Salle du Trésoncle

Vendredi 22 : Soirée du foot, Salle du Trésoncle

Janvier

Mardi 9 : Brioche du Trait d'Union de l'Amitié, Salle du Trésoncle

Mercredi 10 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 13 : Loto du foot, Salle du Trésoncle

Février

Samedi 3 : Bal des 18/19 ans, Salle du Trésoncle

Mercredi 07 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 10 : Soirée des Classes en 4, Salle du Trésoncle

Judi 15 : AG Trait d'Union de l'Amitié, Salle du Trésoncle

Mars

Samedi 2 et dimanche 3 : Tournoi de foot, Salle du Trésoncle

Mercredi 13 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 23 : Loto ASC Gym, Salle du Trésoncle

Dimanche 24 : Carnaval, Village et salle du Trésoncle

Judi 28 : Repas dansant du Trait d'Union de l'Amitié, Salle du Trésoncle

Avril

Mercredi 10 : Ile aux histoires, Médiathèque

Dimanche 28 : Trail de l'Abbaye, Salle du Trésoncle

Mai



Dimanche 5 mai
Fête des Classes !

Mercredi 8 : Cérémonie commémorative Commune ADR-CATM, Monument aux morts

Du 17 au 20 : Vogue

Retrouvez votre Savigny Info
tout en couleur et les anciens numéros
sur le site de la mairie
www.mairie-savigny69.fr
rubrique MAIRIE / PUBLICATIONS



Le P'tit Marché Savignois

Tous les vendredis de 15h30 à 19h
Place du 8 Mai 1945

Toutes les semaines :

Charcuterie, boucherie, traiteur, Charcuterie des 2 Villages, St Laurent de Chamousset (06.50.21.17.23)

Fruits et légumes, Denise et Roger Chaverot, Saint-Forgeux (06.89.54.94.64)

Fromages brebis/chèvre et yaourts, Ferme de Rusille, Savigny (06.14.71.17.97)

La Crèmerie de Lili, Produits laitiers de vache, Vaugneray, Julie Curtet (06.12.66.64.33)

Pizzas, J'y vais Pizza, 18h à 21h45 (sous la Mairie) (06.37.60.15.96)

Tous les 15 jours :

Les Fabuleuses Créations by MJ, Bijoux, Julie Masia, Savigny (06.31.35.88.00)

Une fois par mois (sauf exception) :

Huiles de Crête Gandelin Passion (06.33.14.96.60)

(4ème vendredi du mois)

Bières locales, Brasserie Prisca, Sain Bel

Patrick Schied, matelas, literie, rempaillage de chaises

D'autres commerçants peuvent être là ponctuellement, à l'occasion d'animations :

Marché d'auteurs, Troc de Graines, Associations ...

Fréquentez le marché régulièrement pour les découvrir !